

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 77 (service gratuit + prix d'appel)

FLX00700305801851-07TPE01

Code EDI : 0000009003873

LOUGANE

**51 RUE DES PYRENEES
75020 PARIS 20**

Facture du 07/01/2024 n° 10190249401



Electricité

Montant Hors TVA	968,69 €
Montant TVA (payée sur les débits)	186,70 €

Facture TTC

1 155,39 €

Montant total à payer (TTC)

1 155,39 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 07/02/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 06/02/2024

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7812162226**
Compte commercial : 2020006276676

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 36kVA

Nom du client

LOUGANE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 22124457273147
10 RUE DE L HOTEL DE VILLE
77820 LE CHATELET EN BRIE

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de
à partir du :

1 155,39 €
22/01/2024

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00313063917 XX

Détail de votre facture du 07/01/2024 n° 10190249401

Document à conserver 10 ans

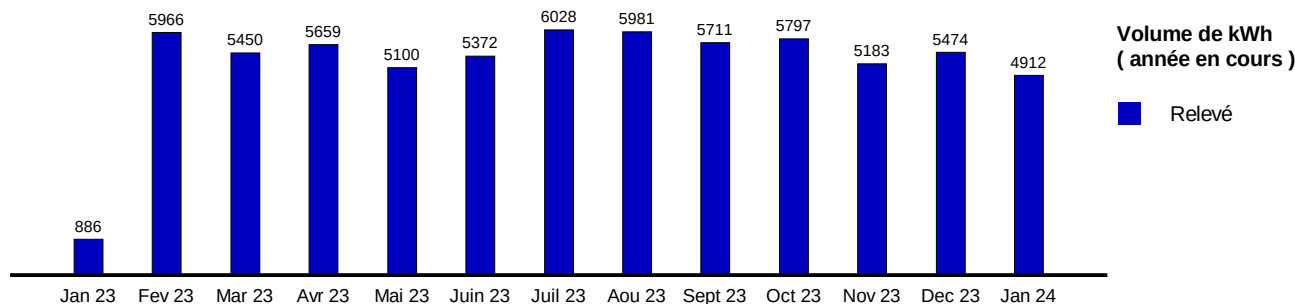
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option HC 36kVA
Réf. de votre contrat 2010006790967
Prix réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2023

Données Point de Livraison

10 RUE DE L HOTEL DE VILLE 77820 LE CHATELET EN BRIE
Réf Acheminement Electricité : 22124457273147

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *		954,94 € HT	
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	39,70 € Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2024 au 31/01/2024	39,70 €/mois	39,70 € 5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 4 912 kWh Prix unitaire HT	915,24 € Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 06/12/2023 au 05/01/2024	3 339 kWh 19,840 c€/kWh	662,46 € 20,00 %
Electricité Heures creuses	du 06/12/2023 au 05/01/2024	1 573 kWh 16,070 c€/kWh	252,78 € 20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 40,32 €, et la part variable est de 198,96 €

Services		0,00 € HT	
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		13,75 € Hors TVA	
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 06/12/2023 au 05/01/2024	4 912 kWh	0,10000 c€/kWh
	du 06/12/2023 au 06/01/2024	40,32	21,93 %
			4,91 € 20,00 %
			8,84 € 5,50 %

Total Hors TVA pour ce site		968,69 € Hors TVA	
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	186,70 €
TVA à 5,50%		48,54 €	2,67 €
TVA à 20,00%		920,15 €	184,03 €
Total TTC pour ce site		1 155,39 € TTC	

Données de comptage

Identifiant de comptage : 904 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 3H34-7H34 12H34-16H34
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 36,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	138608 le 06/12/2023	141947 le 06/01/2024
Heures creuses	62209 le 06/12/2023	63782 le 06/01/2024

Détail de votre facture du 07/01/2024 n° 10190249401**Données contrat**

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
HC 36kVA
Réf. de votre contrat 2010006790967
Prix réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2023

Données Point de Livraison

10 RUE DE L HOTEL DE VILLE 77820 LE CHATELET EN BRIE
Réf Acheminement Electricité : 22124457273147

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2023. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères),

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Bilan annuel de vos consommations facturées en 2023

Montant total facturé : 13562,72 € TTC, dont montant abonnement Electricité : 464,74 € HT, dont montant consommation Electricité : 10704,20 € HT

